

France-Modane: Liability insurance services

OJ S 11/2016 16/01/2016

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: GEIE-GEF

Postal address: Plateforme du Tunnel

Town: Modane

Postal code: 73500

Country: France

E-mail: marchespublics@tunneldufrejus.com

Telephone: +33 479202600

Fax: +33 479202610

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.sftrf.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Exploitant d'un tunnel transfrontalier bidirectionnel de 13km de longueur

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Assurance responsabilite civile.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6a:

Main site or place of performance: Tunnel du Fréjus, 73500 Modane.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation porte sur le renouvellement des polices d'assurance Responsabilité Civile Exploitation du Gef A compter du 01/04/2016 00h00 et a pour objet de choisir la ou les sociétés d'assurance qui couvriront ce risque en totalité. Il s'agit d'un marché de prestations de services d'assurance. le Lieu d'exécution des prestations: Tunnel du Fréjus Parties française et italienne.

II.1.6. CPV code(s)

66516000 Liability insurance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La présentation des risques de responsabilité civile du Groupement d'exploitation du Fréjus est définie au Ccatp.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'écarter une offre qui proposerait des réserves remettant en cause les caractéristiques du marché, objet de la présente consultation.

Aucune variante sur le montant des garanties et des franchises ne sera acceptée.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Suivant les dispositions de l'article 22 du Décret du no 2005-1742 du 30/12/05 relatif aux marchés

passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics, « les groupements d'opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat ».

Si pour la présentation d'une candidature ou d'une offre, le pouvoir adjudicateur ne peut pas exiger que le groupement d'opérateurs économiques ait une forme juridique déterminée, le groupement retenu sera contraint de revêtir la forme d'un groupement conjoint lorsque le marché

lui aura été attribué.

Peuvent se porter candidat:

Un assureur seul,

un groupement d'assureurs,

un intermédiaire d'assurance en qualité de mandataire d'un ou plusieurs assureurs,

un groupement comprenant un intermédiaire d'assurance et un ou plusieurs assureurs.

Nota: Un complément d'informations sur la forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché figure VI.3-Informations Complémentaires.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: lettre de

candidature et habilitation du mandataire par les membres du groupement ou formulaire Dc1.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (Dc2)

— déclaration sur l'honneur dûment datée et signée, justifiant la satisfaction par le candidat des obligations fiscales et sociales ou formulaire NOTI 2 « état annuel des certificats reçus »

— la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— une note de présentation de la structure, dotée de moyens humains et techniques suffisants pour une gestion optimale des garanties et des sinistres

— l'agrément de l'organisme ou de l'entreprise d'assurance ainsi que l'attestation d'inscription à l'orias pour les intérimaires.

Le candidat établi dans un Etat autre que la France produit un certificat établi par les administrations et les organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Le prix. Weighting 85

2. Valeur technique. Weighting 15

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

GEIE-GEF-16-01

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

25.2.2016 - 15:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Italian. French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: 1 er trimestre 2020.

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

— compléments d'informations à la rubrique III.1.3 sur le forme juridique que devra revêtir le Groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

En cas de coassurance (groupement d'assureurs), les engagements respectifs de l'apériteur (assureur mandataire du groupement) ainsi que ceux de chaque assureur devront être précisés,

Notamment s'agissant de la couverture du risque. Toute offre ne couvrant pas 100 % du risque Sera irrégulière et, en conséquence, éliminée.

Pour les intermédiaires d'assurance:

**** soit l'intermédiaire d'assurance se présente seul et représente un assureur (ou des Assureurs).

L'Intermédiaire d'assurance qui présente la candidature d'une société d'assurances doit fournir Les documents exigés pour la candidature, pour la ou les sociétés représentées et pour lui-même.

De plus, l'intermédiaire d'assurance doit obligatoirement fournir un mandat signé du ou des Assureurs lui donnant pouvoir pour signer l'offre en leur nom et indiquant l'étendue des pouvoirs

Qui lui sont délégués (par exemple: encaissement des cotisations ou primes, règlement des Sinistres).

La durée du mandat doit correspondre:

— soit à la durée de validité des offres si l'assureur doit mandat uniquement à l'intermédiaire en

Assurance de présenter une offre en son nom et pour son compte.

— soit à la durée de validité du marché si l'assureur délégué également à l'intermédiaire en Assurance le pouvoir d'encaisser les cotisations ou primes et/ou de régler les sinistres.

Lors de la signature du marché, le titulaire du contrat sera l'organisme ou l'entreprise d'assurance

Qui porte et provisionne le risque.

A défaut de fournir ce mandat, l'offre de l'intermédiaire d'assurance sera déclarée non-conforme.

**** Soit l'intermédiaire d'assurance se présente comme mandataire d'un groupement conjoint Avec un ou plusieurs assureurs.

L'Intermédiaire d'assurance doit alors fournir les documents exigés pour la candidature, pour son

Ou ses cotraitants et pour lui-même.

De plus, l'intermédiaire d'assurance doit fournir un mandat signé du ou des cotraitants assureurs

Lui donnant pouvoir pour les représenter et indiquant l'étendue des pouvoirs qui lui sont délégués.

La durée du mandat doit correspondre au moins à celle de validité du marché.

A défaut de fournir ce mandat, l'offre du groupement conjoint dont l'intermédiaire d'assurance Serait le mandataire sera déclarée non-conforme

Qu'ils se présentent seul ou en groupement, les intermédiaires d'assurance devront fournir la Copie de leur enregistrement au registre unique des intermédiaires (Orias), conformément aux Dispositions de l'article L. 512-1 du Code des assurances.

En outre, un intermédiaire d'assurance ne peut pas se présenter à la fois seul et en groupement

Ainsi qu'être membre de plusieurs groupements.

De même, un assureur ne peut pas se présenter à la fois seul et en groupement ainsi qu'être Membre de plusieurs groupements. Il ne peut pas non plus se faire représenter par plusieurs Intermédiaires d'assurance

— conformément à l'article 14 du Décret no 2005-1742 du 30 décembre 2005, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante: <http://www.sftrf.fr>, rubrique « marchés publics » ;

— la durée du marché est de un an à compter de la date de notification du marché. Il prendra effet le 1er avril 2016 à 0h. En application de l'article 5 du Décret no 2005-1742, le présent marché pourra être reconduit tacitement trois fois sans que la durée totale n'excède quatre ans. Toutefois, il pourra être résilié sur demande expresse du Maître d'ouvrage 3 mois avant sa date anniversaire (date de notification);

— ;

Les offres devront être remises, par pli recommandé avec avis de réception postal ou par porteur contre récépissé à l'adresse suivante:

Geie gef

Service Marchés

Plateforme du Tunnel

73500 MODANE

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées, ainsi que ceux parvenus sous enveloppes non-conformes aux conditions de remise des plis, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

Remise des plis par voie électronique:

— en référence à l'article 13 du décret 2005.1742, le pouvoir adjudicateur n'accepte pas la transmission des candidatures et des offres par voie électronique;

— les candidats peuvent s'adresser, par écrit uniquement, pour tout renseignement complémentaire nécessaire à;

— renseignements administratifs: Correspondant: Michèle RATEL;

Adresse: GEIE — gEF — achats marchés — plateforme du Tunnel — 73500 MODANE

Téléphone: 04 79 20 26 00; Fax: 04 79 20 26 10

Courriel: marchespublics@tunneldufrejus.com

Renseignements techniques

Correspondant: M. Hervé GENON

Adresse: GEIE — gEF — achats marchés Plateforme du Tunnel 73500 MODANE

Téléphone: 04 79 20 26 13

Fax: 04 79 20 26 10

Courriel: hgenon@tunneldufrejus.com

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 13 janvier 2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Lyon

Postal address: 67 rue Servient

Town: Lyon

Postal code: 69433

Telephone: +33 472607012

Fax: +33 472607238

Internet address: <http://www.justice.gouv.fr>

Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal de grande instance de Lyon
Postal address: 67 rue Servient
Town: Lyon
Postal code: 69433
Telephone: +33 472607012
Fax: +33 472607238
Internet address: <http://www.justice.gouv.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — référé précontractuel à compter de la date d'envoi de la décision de rejet et jusqu'à la signature du contrat, devant le juge du référé précontractuel du Tribunal compétent (articles 2 et suivants de l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009);

— référé contractuel aux fins d'obtenir l'annulation du contrat dans le délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution et en l'absence d'un tel avis, dans le délai de 6 mois à compter de la signature du contrat devant le juge du référé contractuel du Tribunal compétent (articles 11 et suivants de l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009);

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

13.1.2016